

Nous avons une économie de taille moyenne, ouverte et tributaire du commerce. Nous avons toujours été au premier rang de ceux qui préconisent que la nouvelle économie internationale repose sur des règles claires, convenues d'un commun accord et administrées équitablement. Le monde des années 90 nous entraîne vers une conception plus contractuelle et détaillée de l'établissement des règles. En plus du cadre multilatéral constitué par les règles du GATT, le Canada doit être attentif aux occasions qui se présentent sur une base régionale ou bilatérale.

Les réactions régionales à l'internationalisation des activités économiques en Europe et en Asie, de même que dans les Amériques, mettent le Canada directement au défi. L'ALE a été la première réponse à ce défi. Les négociations entre le Canada, les États-Unis et le Mexique s'appuient sur cet acquis.

### Relever le défi

Quand le gouvernement Mulroney a pris le pouvoir en 1984, il a conclu que, fort de sa prospérité passée, le Canada était peu préoccupé par la situation précaire dans laquelle il se trouvait en tant que nation commerçante. Déterminé à prendre les mesures nécessaires pour renouveler et renforcer son économie plutôt que de résister aux forces qui animaient l'évolution de la situation mondiale, le Canada a décidé de les mettre à son service.

Toute la démarche du gouvernement reposait sur la volonté de faire du secteur privé le moteur de ce renouvellement de l'économie. Par sa politique, l'État devait instaurer un climat propice à l'esprit d'entreprise et faciliter l'adaptation à l'évolution des exigences de l'économie internationale. En ouvrant plus grand son économie à la concurrence internationale et en encourageant ses entreprises à se doter de stratégies commerciales mondiales, le Canada pourrait rester l'une des sociétés les plus prospères de la planète. Trois objectifs interreliés et se renforçant mutuellement formaient le coeur de la stratégie économique du Canada :

- éliminer les obstacles à la croissance;
- encourager l'esprit d'entreprise et la prise de risque;
- soutenir ceux et celles, véritablement dans le besoin, qui ne pourraient pas s'adapter assez rapidement aux nouvelles réalités.

Cette stratégie était fondée sur la mise en place de politiques nationales visant à encourager les entreprises installées au Canada à fabriquer des produits répondant à la demande internationale, à des prix compétitifs à l'échelle mondiale. L'ouverture de l'économie canadienne ainsi que la diversification de ses relations commerciales et d'investissement devaient contribuer directement à la réalisation de cette stratégie.

Alors que la dimension et les perspectives des marchés et de la production se mondialisaient, le Canada risquait d'être relégué en marge de l'économie mondiale s'il ne suivait pas la tendance. Non seulement étions-nous mal équipés pour accroître notre participation sur les marchés mondiaux, mais nous risquions aussi de perdre notre propre marché. Le Canada avait besoin de plus d'entreprises capables de faire face à la concurrence au pays et à l'étranger. Nous devons passer d'une économie de succursales à une économie de classe internationale. De plus, nous avons besoin de règles du jeu incitant les entreprises et les travailleurs à affronter la concurrence et leur permettant d'en retirer les profits.

Les accords commerciaux ouvrent des possibilités; les résultats viennent lorsque les entreprises et les travailleurs exploitent ces possibilités. Au cours des dernières années, le gouvernement a pris des mesures afin de renforcer la capacité du Canada de s'adapter à l'évolution de l'économie. Il